



Calcul Taxe d'habitation droit de contestation

Par **margau**, le **22/11/2012** à **21:12**

« Bonjour,

Je viens vers vous en vue de recevoir votre avis sur la question suivante.

Je viens de recevoir la taxe d'habitation pour une villa décrite dans l'annonce ci jointe
leboncoin.fr/locations/374065390.htm?ca=21_s

seulement, j'habitais pas dans la résidence principale, mais dans une dépendance à côté. Mon loyer était de 90€ en échange de service comme indiqué.

Le logement ne doit pas être au norme locative, je n'ai pas de baille.

Je venais d'arriver sur la région pour pourvoir un emploi et ai trouvé cette solution en attente d'un contrat à plus long terme.

Comment puis je alléger cette taxe (431€ avec abattement dû à mon salaire)? est ce à moi d'en acquitter la totalité?

quel recours puis je faire?

Merci d'avance de votre réponse et de votre considération.

Cordialement »